



Tarifs des restaurants scolaires de la Ville d'Autun

Ecoles maternelles et primaires

Tarif progressif en fonction des revenus de la famille et du quotient familial calculé par la CAF.

Applicables au 1^{er} septembre 2010

	Tarif au 1/9/2010
- Familles dont le QF est < à 412 €	2,05 €
- Familles dont le QF est > à 412 € & < à 824 €	3,10 €
- Familles dont le QF est > à 824 € & < à 1.545 €	3,70 €
- Familles dont le QF est > à 1.545 €	4,45 €
- Repas enfant commune extérieure	4,75 €
- Repas Passager (moins de 4 repas par mois)	4,75 €

Réduction de 5% à compter du 3^{ème} enfant d'une même famille